

Communiqué de presse

La production bio connaît aujourd'hui un développement en productions végétales et animales. Selon l'Agence BIO, les surfaces en conversion font un bon de 23% en 2009 par rapport à 2008. 3,2% des exploitations françaises étaient bio fin 2009, pour 670 000 hectares (516 000 ha étaient certifiés bio et 154 000 ha en conversion), soit 2,4% à 2,5% de la SAU françaises. En 2008, près de 50% des surfaces en bio et conversion sont des surfaces en productions fourragères, à destination de l'alimentation des animaux.

L'agriculture biologique ne se conçoit pas sans élevage. L'élevage et les cultures sont en effet complémentaires. L'élevage nourrit le sol par la valorisation des déjections en fumier composté et les bovins par exemple, valorisent les prairies indispensables à de bonnes rotations.

Parallèlement à ce développement de la production, le marché des viandes biologiques n'est pas en reste, avec une forte demande sociétale et des consommateurs.

La commercialisation des productions des élevages biologiques dans des filières biologiques nécessite des circuits diversifiés, pour valoriser l'ensemble des pièces de viande d'un animal et assurer ce qu'on appelle dans le jargon des professionnels de la viande, « l'équilibre matière »².

Les enseignes de la grande et moyenne distribution se positionnent toutes aujourd'hui, pour mettre en avant les produits biologiques dont les viandes en particulier.

Les autres circuits de distribution ne sont pas en reste, avec un engagement fort de la boucherie artisanale, des magasins spécialisés et de la restauration collective³.

Entre la production et cette diversité des modes de distribution, auxquels se rajoute la vente directe, les acteurs des filières des viandes biologiques sont aujourd'hui nombreux à réaliser des prestations de qualité.

En 2009, 111 abattoirs de viandes bovines, ovines et porcines répartis sur l'ensemble du territoire, étaient identifiés pour l'abattage des animaux bio.

Même si le marché des viandes biologique est en plein développement (abattages en progression moyenne toutes espèces confondues, de plus de 16% en 2009 vs 2008), tous les acteurs travaillent encore sur des volumes limités (les viandes biologiques ne représentent pas plus de 1,5% des viandes abattues en France) et le développement de ces filières viandes biologiques reste fragile. La progression est rendue fragile, avec l'essaimage de la production sur le territoire français, une période de conversion nécessaire et incompressible, des coûts importants à supporter par les filières (logistiques, contrôle, amortissements des outils,...).

Dans un environnement où la communication sur la consommation générale sur les viandes est multiple. Les Eleveurs Bio de France constatent que la consommation des viandes bio progresse et se réjouissent de la tendance de consommer mieux durablement.

Beaucoup de chemin reste à faire pour que la professionnalisation portée encore aujourd'hui, en majorité par des producteurs et par des acteurs des filières bio convaincus, atteigne un niveau de volumes suffisants et donne accès à la consommation de viandes biologiques de qualité au plus grand nombre.

Une marge de progression importante existe donc aussi bien, sur les volumes de production à venir en France, comme sur les capacités du marché à absorber ces volumes tout en gardant la cohérence et l'équilibre matière.

Un des objectifs de tous les acteurs des filières des viandes bio organisées est bien de se rapprocher au plus près des objectifs du Grenelle de l'environnement.

Contact presse : 06 86 80 88 35

¹ Les Eleveurs Bio de France rassemblent plus de 50% des éleveurs bio français, à travers 14 organisations économiques d'éleveurs qui drainent une majorité des animaux commercialisés en bio dans des filières organisées

Ils ont leur assemblée générale le 22 avril prochain, avec au débat, le bilan carbone et l'élevage bio.

² L'équilibre matière est primordial pour permettre une valorisation de la majorité des pièces de viande d'un animal dans des filières biologiques. Par exemple, l'équilibre permis par des viandes issues des troupeaux laitiers et des troupeaux allaitants, pour laisser au consommateur, un large choix de produits

³ La répartition des ventes par circuit de distribution filières organisées est la suivante (chiffres 2008 Observatoire Commission BIO INTERBEV)

Espèces	Grande et Moyenne Surface	Boucherie	Magasin spécialisé	Restauration hors domicile
Gros bovins laitiers	76	3	4	17
Gros bovins allaitants	57	16	13	13
Veaux	17	66	12	5
Agneaux	46	37	5	11
Porcs	51	15	24	10